

CONTRAT 163
N/REF : 5/01/2025 0H12 C:000044 I:01300
V/REF : Contrat N°000163 du 01/07/2021

SDC 'Le Midori'
C/O SAS SAGI-TER
68 RUE MERCIERE
CS 60211
69292 LYON CEDEX 02

IMMEUBLE : LE MIDORI
24 RUE LOUIS FORT
69100 VILLEURBANNE

Saint Priest, le 07 Février 2025

ADRESSE : ALLEE 24 - BATIMENT A EN SOUS SOL
Motif de la demande : REDEVANCE DU 1ER SEMESTRE
Donneur d'ordre : M. JC. DESGRAND

INTERVENTION REALISEE LE 07/02/2025 :
POMPAGE, CURAGE DE LA FOSSE DE RELEVAGE
NETTOYAGE DES CUVES ET CANALISATIONS
CONTROLE D'ECOULEMENT DE LA CANALISATION SE RACCORDANT A LA FOSSE
CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT GENERAL
TRANSPORT DES DECHETS EN STATION D'EPURATION SI BESOIN
MISE A DISPOSITION D'UN CAMION HYDROCUREUR AVEC SON PERSONNEL

COMMENTAIRES :
FACTURATION : la redevance sera facturée en deux fois, les 1er Janvier
et 1er Juillet de chaque année et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P_0 \left(0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1'}{ICHTrev-TS1} \right)$$

P' Prix révisé H.T.
P₀ Prix contractuel H.T.
ICHTrev-TS1 est l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE
connu a la date d'effet du Contrat
ICHTrev-TS1' est le dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/07/2024

Prix de base du contrat : 1083,60



- RECHERCHE DE FUITES
- RÉPARATION DE CANALISATIONS
- ENTRETIEN ET MAINTENANCE D'INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT
- TRAVAUX DE GÉNIE CIVIL ET MISE EN CONFORMITÉ DEBOUCHAGE, POMPAGE ET ENTRETIEN DE RÉSEAUX
- RÉNOVATION D'INSTALLATIONS PLOMBERIES SANITAIRES

FACTURE N° 5020024

Indice ICHTrev-TS1

Mois de l'indice de base : 01/2021 Valeur : 128,5
Mois de l'indice de révision : 06/2024 Valeur : 140,3

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U.	HT	
0,50	Curage de la fosse de relevage	2/AN	1157,28		578,64
	TOTAL H.T.				578,64
	T.V.A. a 10,00%				57,86
	TOTAL T.T.C.			En EURO	636,50

Valeur en votre reglement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN